



OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC A USAGE COMMERCIAL – ANNEE 2026

Terrasse - Etalage – Marché - Foodtrucks – Manèges

- 1^{ère} demande
- Renouvellement d'une demande
- Changement de gérance
- Modification d'entreprise

Renseignements concernant l'établissement

- Nom de l'établissement :
- Adresse complète :
- Numéro de téléphone :
- Numéro de SIRET ou SIREN :

Gérant ou exploitant

- Nom & prénom :
- Fonction :
- Numéro de téléphone :
- Email :

Détail de la demande d'occupation du domaine public

Je soussigné(e), Madame, Monsieur, _____ agissant en qualité de gérant, sollicite l'autorisation d'installer sur le domaine public :

- Une terrasse
 - Un étalage
- (Minimum indivisible : 1m)
- Autre, préciser :

- Sur une surface de : _____ m²
- Soit : _____ mètre(s) de largeur, par _____ mètre(s) de longueur.
Selon tarif en vigueur cf. page 2

- *Branchemennt électrique : oui / non*
- Pour la période du : / / 2025, au / / 2025 OU le / / 2025
Précisez les heures de présence :
La durée maximale d'une demande est de 1 an
- Lieu d'installation :



Rappel des droits et redevances d'occupation du domaine public de l'année 2026

(Délibération du Conseil Municipal du 3 décembre 2024)

CATEGORIES	Unité	TARIFS 2026
Droits de place forains		
Stands (jeux d'adresse, alimentaire ...)	Mètre linéaire	8.80 €
Jeux enfantins	Unité	44.10 €
Manèges enfantins	Unité	88.20 €
Entresorts et circuits non couverts	Unité	187.40 €
Grands métiers	Unité	301.80 €
Droits de place marché de plein vent		
Abonnement place au marché/jour (branchement électrique inclus)	Mètre linéaire	0.78 €
Place occasionnelle (branchement électrique inclus)	Mètre linéaire	2.10 €
Extension par mètre linéaire	Mètre linéaire	1 €
Emplacement camion type semi-remorque (vente tapis, matelas ...) (branchement électrique inclus)	Par jour	20.50 €
Droits de place commerce ambulant		
Installation mobile de vente à emporter de type (alimentaire, foodtruck) (branchement électrique inclus)	Par jour	4.20€ ou 50€ par trimestre
Stands non alimentaire (châteaux gonflables ...) (branchement électrique inclus)	Par mètre linéaire et par jour	2€
Droits de place cirque		
Cirque (branchement électrique inclus)	Par jour	42 €



AVERTISSEMENT

- Toute demande devra être faite au minimum **15 jours** avant l'installation.
- Ceci constitue une demande qui ne vaut en aucun cas autorisation tacite.
- Le paiement doit être effectué 1 semaine avant l'installation.

L'autorisation pouvant être délivrée suite à cette demande prendra la forme d'un arrêté municipal. Il vous sera transmis avec la procédure de paiement.

Cet arrêté reprendra les termes de cette demande et les éventuelles prescriptions données par les services municipaux.

Délivrée à titre précaire et révocable, l'autorisation cesse de plein droit en cas de changement de gérance, d'enseigne et/ou du propriétaire des murs.

Elle fait obligation à son titulaire de s'acquitter du paiement des droits qui y affèrent. Le paiement se fera en amont de l'utilisation de la place. Toute redevance payée ne pourra être remboursée.

Le demandeur s'engage :

- Ne créer aucune gêne pour la circulation du public et des riverains
- A respecter les dates et les horaires d'installation fixés dans l'arrêté
- A respecter les règles d'hygiène (chaîne du froid ...)

ENGAGEMENT

Je soussigné(e), Madame, Monsieur, _____
agissant en qualité de gérant, certifie exacts les renseignements et documents fournis par la présente demande et m'engage en vue de l'autorisation qui me sera délivrée, à avertir **Monsieur le Maire de Gratentour** de toute modification concernant cette installation.

Fait à :

Le :

Mention « *Lu et approuvé* »

+ Signature et cachet de l'établissement



VILLE DE GRATENTOUR
SERVICE URBANISME

05 62 79 94 08 - urbanisme@gratentour.fr

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR POUR CETTE DEMANDE

- Ce formulaire dûment complété
- Extrait K-Bis d'inscription au registre du commerce, inférieur à 3 mois
- Attestation d'assurance du fond de commerce couvrant l'occupation du domaine public

**En cas de renseignement manquant ou de dossier incomplet,
Cette demande ne sera pas prise en compte.**

Demande à retourner à :

- urbanisme@gratentour.fr
- Mairie de Gratentour - Service Urbanisme
1-5, rue Cayssials - 31 150 Gratentour